

# Les informations du CHSCT

vous sont communiquées par vos représentants SUD-Rail



## Préconisations du CHSCT concernant les problèmes d'insécurité au pied de la résidence de Part-Dieu !

### Récapitulatif :

Le 17 novembre à 20H30, Amina était violemment agressée au pied de la résidence de Part-Dieu. Cet événement faisait suite à une autre agression violente au même endroit un an auparavant ainsi qu'à une multitude de signalements sureté.

Le 19 novembre, un CHSCT extraordinaire était organisé suite à cette nouvelle agression révélant un risque grave. Lors de ce CHSCT, une enquête CHSCT était déclenchée et 2 membres CHSCT SUD-Rail étaient mandatés pour la mener à bien.

### 3 semaines d'enquête !

Durant 8 journées réparties sur 3 semaines, les membres CHSCT mandatés ont notamment :

- Réalisé une étude approfondie de nombreux documents sureté d'entreprise, des planning de la SUGE et des forces de l'ordre.
- Eu des échanges avec les forces de l'ordre.
- Tenu de nombreux entretiens avec les agents de la résidence de Part-Dieu.
- Réalisé des séquences d'observation au pied de la résidence à de nombreuses reprises et à toutes heures.
- Analysé les roulements pour quantifier les passages au pied de la résidence en fonction des différentes tranches horaires.
- Inspecté les itinéraires possibles pour sécuriser au mieux les allés et venus à la résidence.

Il est ressorti de l'enquête que l'insécurité est incontestablement présente au pied de la résidence. Qu'une présence SUGE, forces de l'ordre ou vigile n'est pas assurée, que les itinéraires par l'allée 40 A ou 40 B sont tous deux dangereux dans les conditions actuelles.

### Solutions proposées par les membres CHSCT.

Tous les éléments récoltés durant l'enquête ont permis aux membres CHSCT ayant mené l'enquête de faire des préconisations pour supprimer (ou au-moins réduire) les risques d'agressions au pied de la résidence.

**Notre préconisation essentielle est de créer un nouvel itinéraire de la gare à la résidence comme suit :**

- Emprunter l'escalier existant voie K (*juste en face de la résidence*), canifer le portail existant, emprunter le passage conduisant de la voie K au bâtiment aquilon, canifer la porte vitrée située au 1er étage à l'arrière du bâtiment Aquilon.

**Cet itinéraire, complètement sécurisé et non accessible au public, permettrait de supprimer totalement le risque d'agression puisque les ASCT n'emprunteraient plus l'entrée 40 B ou 40 A côté Vilette.**

Les autres préconisations formulées réduiraient fortement les risques d'agressions sans les supprimer totalement. A savoir:

- Déployer la SUGE et/ou les forces de l'ordre en ilotage devant l'allée 40 B de 05h à 07h et de 17h à Minuit.
- Déployer un vigile devant l'allée 40 B de 05h à Minuit .
- Installer une camera avec un panneau très visible la signalant à l'extérieur devant l'allée 40 B, ceci afin de dissuader d'éventuels agresseurs de passer à l'acte.
- Attribuer des places de parking pour les ASCT sous l'immeuble Aquilon.

Ces préconisations ont été remises à la direction...

Les membres CHSCT et l'Inspection du Travail attendent les réponses de la direction. Nous vous tiendrons évidemment au courant des suites.



Enquête CHSCT suite agression...